



Paris, le 11 avril 2018



CTM DU 11 AVRIL 2018

78, rue de Varenne-75349 PARIS 07 SP
Tél : 01.49.55.55.31 ou 43.05
unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr
<http://agrifor.unsa.org/>

LE DIALOGUE SOCIAL N'EST PAS UNE CHARGE, MAIS UNE CHANCE

L'UNSA a souhaité faire la déclaration suivante :

Dans la continuité de notre intervention consacrée au Programme action publique 2022, lors du CTM du 8 février 2018, nous souhaitons réagir au document d'orientation de la DGAFP qui a été remis à nos organisations syndicales "refonder le contrat social avec les agents publics". Bien que ce document soit en discussion avec nos fédérations de fonctionnaires, nous ne pouvons pas nous affranchir d'un débat dans le cadre de nos travaux dès lors que notre ministère est directement concerné par le devenir des instances de concertation. Ce document ne répond pas à notre attente même si celui-ci a été légèrement amendé.

En ces temps mouvementés, nous tenons à aborder la question du dialogue social qui est la condition sine qua non de la bonne conduite des réformes.

La question du dialogue social est en effet au centre des travaux avec la DGAFP puisque le gouvernement en fait l'alpha et l'oméga de la transformation publique. Le dialogue social est le corollaire de tous les chantiers mis en oeuvre.

Selon la DGAFP, les CT et CHSCT présentent un visage morcelé par leur nombre, avec des compétences parfois redondantes et les CAP sont analysées comme un facteur de ralentissement des processus de mobilité, impliquant une charge administrative particulièrement lourde pour les employeurs.

Aussi, le fil conducteur de ce document est de réduire à néant le rôle des CAP, de fusionner les CT-CHSCT, comme si cette porte d'entrée améliorera les conditions de travail dans les services.

L'UNSA ne peut cautionner un tel document. En s'attaquant au paritarisme, l'exécutif prend le risque

de se couper de nos organisations syndicales. Ce n'est pas bon signe. Faites-le savoir, Madame la Présidente, au Ministre, car il est le garant de ce dialogue.

Pour l'UNSA, la démocratie sociale ne fonctionne pas comme cela. **La démocratie sociale n'est pas une charge, mais une chance.**

Pour justifier les préconisations, le document d'orientation de la DGAFP s'appuie sur les employeurs et très certainement sur le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, à moins que ce soit une vue de l'esprit de la part de la DGAFP.

Avez-vous, Madame la Présidente, participé à la rédaction de ce document en validant le diagnostic de la DGAFP ? Nous attendons une réponse de votre part. Et quelle est votre position sur ce chantier ?

Si la question du dialogue social revient régulièrement, c'est que nous alertons à de nombreuses reprises la Sous direction du pilotage des services déconcentrés sur des signalements parfois graves dans les DDI qui portent atteinte au dialogue social et nous renvoie parfois vers vous lorsque le directeur ou la directrice est issu du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ce mode opératoire ne nous convient pas dès lors que les DDI relèvent des services de Matignon.

Nous constatons, une fois de plus, que la chaîne de commandement est particulièrement déficiente.

S'agissant de la DDCSPP du Lot et Garonne, nous tenons à vous remercier de la réponse que vous avez bien voulu apporter à nos différents messages qui font suite aux relations tendues entre le Président de la chambre d'Agriculture et les agents de cette direction.

Une rencontre a eu lieu entre une représentante de notre fédération et le Président de la Chambre d'Agriculture pour mettre un terme aux relations conflictuelles avec la coordination rurale. En revanche, l'attitude de la Préfète nous laisse quelque peu songeur qui renvoie systématiquement la responsabilité sur la Directrice en ne prenant pas conscience de la gravité de la situation. La préfète ne sait rien, n'a rien entendu parler. Bref, elle n'est au courant de rien.

Cette DDCSPP n'est malheureusement pas isolée. Le climat social se dégrade ici où là ce qui affecte les conditions de travail et l'organisation du travail. Le baromètre social du MAA, comme celui que nous avons fait circuler dans les services, qu'il s'agisse des DRAAF ou des DDI, le confirme. Pour 51% des sondés, les conditions de travail se sont dégradées durant les dernières années. L'absence de reconnaissance professionnelle et la peur des conflits sont fortement exprimées avec la peur au ventre. Le sentiment d'isolement au travail, pour

28% ne doit pas être considéré comme anecdotique. L'intérêt au travail reste faible ce qui dénote un certain malaise dans les structures. Enfin, 42% des répondants estiment que le dialogue social n'est pas satisfaisant. Bref, nous attendons des réponses aux attentes de nos collègues.

Enfin s'agissant de la situation des SEA, nous apprenons que le Conseil Régional Rhône Alpes-Auvergne n'a pas trouvé mieux que de choisir les avis favorables des aides du 2^{ème} pilier laissant les DDT annoncer aux agriculteurs les refus. Cette façon de procéder est inacceptable d'autant que les directeurs n'ont pas réagi.

Nous souhaitons, et ce sera notre conclusion, connaître au plus vite les orientations finales du chantier transversal sur l'organisation territoriale des services publics car l'inquiétude est perceptible dans les services sur l'organisation et les moyens de les exercer ainsi que sur l'avenir des carrières des agents.